

# Le mot des coéditeurs

Marc Prou et P. Yves Voltaire

---

Pour célébrer le dixième anniversaire (2006-2016) de sa fondation par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), le Réseau des universités publiques en région (UPR) a choisi de mener six activités. Cinq d'entre elles ont déjà été concrétisées ou sont en passe de l'être : 1) inaugurer l'année de commémoration à l'Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) en décembre 2015 ; 2) faire avancer les démarches auprès du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCP) et du ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour la construction du campus de chaque UPR ; 3) lancer un programme de master en économie et gestion des collectivités territoriales et en sciences de l'éducation dans les quatre premières UPR, à savoir celles des Cayes, des Gonaïves, du Cap-Haïtien et de Jacmel ; 4) commencer à participer activement, à travers ses facultés de sciences de l'éducation, notamment à l'Université Publique des Nippes (UPNip), à la formation continue des enseignants de l'école fondamentale pour les habiliter à acquérir leur permis d'enseigner ; 5) organiser à l'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH), en partenariat avec l'Association des études haïtiennes (Haitian Studies Association: HSA), un colloque international sur la mobilisation pour la réhabilitation de l'environnement en Haïti. Avec la publication de ce cahier thématique sur les universités publiques en région, nous avons la joie d'assister à l'atterrissage du sixième point du programme des activités symboliques marquant le début de la deuxième décennie de ce réseau universitaire. En ce sens, ce numéro spécial de la revue *Haïti Perspectives*, se veut avant tout un bouquet de gratitude envers les pionniers dans la création des UPR, ces gens qui sont de regrettable mémoire, comme le ministre Gabriel Bien-Aimé, le recteur Michel Saint-Louis et le père Micial Nerestant, et ceux qui poursuivent encore la lutte, notamment au MENFP et dans la société civile des départements, ou qui en sont solidaires en Haïti comme à l'étranger.

D'entrée de jeu, nous remercions Samuel Pierre, James Féthière, Bénédicte Paul et toute l'équipe d'*Haïti Perspectives* d'avoir accepté d'héberger dans ce cahier thématique le fruit des réflexions et des recherches de plusieurs acteurs du réseau des UPR.

Nous avons, en effet, été heureux d'expérimenter le concept ou la méthodologie d'*Haïti Perspectives* : choisir un problème d'intérêt national puis demander à des acteurs sur le terrain de présenter l'état de leurs recherches sur cette question en vue de susciter un débat national fondé sur une analyse solide de la réalité et de mener des actions stratégiques planifiées pour résoudre le problème. Il s'agit là d'une importante contribution à la reconstruction nationale. Compliments au Groupe de Réflexion et d'Action pour une Haïti Nouvelle (GRAHN) pour cette initiative.

*Haïti Perspectives* a déjà publié en 2013 un cahier thématique sur le thème de l'enseignement supérieur et de l'université<sup>1</sup> dans lequel on retrouve deux articles sur les UPR. Tout en se situant dans son sillage, le présent numéro s'en distingue en se concentrant uniquement sur ce phénomène nouveau dans le paysage universitaire haïtien qui comprend la gestation, la naissance, le financement, la gouvernance, le fonctionnement, la construction des infrastructures, le développement, l'application des mesures d'assurance qualité et l'implantation durable des UPR dans neuf départements géographiques d'Haïti, hormis l'Ouest dont le chef-lieu est la capitale, Port-au-Prince, où tout se concentre dangereusement.

Ce cahier s'ouvre avec l'article de **Narcisse Fièvre** intitulé « Le Réseau des universités publiques en région dix ans après : vue d'ensemble sur son extension, sa première phase de consolidation et ses nouvelles perspectives de développement ». Il offre une vue synthétique qui montre la nature à la fois singulière, autonome et solidaire de l'évolution des UPR, qui leur permet d'apprendre de l'expérience de chacune d'elles et d'harmoniser leurs programmes sous la coordination à la fois du cabinet du Ministre et de la Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (DESRS). L'urgence du vote de la loi sur l'enseignement supérieur y est judicieusement soulignée. Puis, nous entreprenons, par ordre d'ancienneté, une visite guidée sur les joies, les défis et les espoirs d'un échantillon de cinq des neuf UPR. Tout d'abord, le recteur **Roldano Auguste** nous

---

1. GRAHN (printemps 2013). Enseignement supérieur et université, *Haïti Perspectives*, Revue thématique, vol. 2, n° 1.

emmène chez lui dans « L'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) : un outil de développement régional et de réforme de l'enseignement supérieur haïtien ». Puis, nous nous rendons à « L'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH) : une opportune contribution à la formation universitaire dans le département du nord », avec le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, **Jean Luc Fénélus**. Ensuite, le recteur **Jomanas Eustache** nous montre l'importance de « L'Université Publique de la Grand'Anse (UPGA) : éduquer pour le progrès de la communauté ». Pour sa part, le recteur **Bernard Nemorin** nous livre des informations de première main dans « L'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté (UPNEF) : historique et perspectives de développement ». Enfin, nous avons choisi d'alimenter la réflexion sur une problématique fondamentale et transversale, non seulement dans les UPR, mais dans tout le système éducatif haïtien, à savoir celle de nos deux langues officielles, le créole et le français, comme langues d'enseignement, sans négliger les langues continentales que sont l'anglais et l'espagnol. **Marky Jean-Pierre**, membre de l'Akademi kreyòl Ayisyen (AKA), nous convoque à un dialogue sur ce thème majeur dans son article intitulé : « Kesyon Lang lan nan Anseyman Siperyè nan Peyi Ayiti ». Il y propose l'intégration dans chaque UPR et à l'Université d'État d'Haïti (UEH) d'une « Fakilte Etid Kreyòl ».

Chacun de ces articles insiste sur le fait que les UPR contribuent fortement, à un moment où le nombre des élèves finissant leur secondaire augmente de façon spectaculaire et sans une politique publique d'accompagnement, à démocratiser et à rendre accessible l'enseignement supérieur dans chacun des départements d'Haïti, malgré de nombreuses difficultés de financement et plusieurs grèves violentes de professeurs et d'étudiants. À présent, elles doivent affronter les défis de la diversification des sources de financement, de la construction des campus, de

l'ouverture à la formation dans les sciences et les technologies appliquées, et de la construction du lien entre l'enseignement de qualité, l'éthique professionnelle et l'utilisation du numérique pour avoir un impact significatif sur la création d'emplois et l'élimination de l'extrême pauvreté en Haïti à l'horizon de 2030. Autrement dit, le modèle d'une université publique par département se révèle efficace pour la décentralisation et le développement territorial durable. Il reste maintenant à structurer légalement le système d'enseignement supérieur public haïtien en harmonisant les institutions relevant de l'UEH et le Réseau des UPR, et en favorisant leur partenariat avec les universités privées, notamment à travers la Conférence des recteurs et des présidents des universités haïtiennes (CORPUHA).

L'exercice de production de ce cahier thématique en collaboration avec des partenaires des UPR s'est révélé être un « konbit » fructueux entre le Conseil des recteurs des UPR, le MENFP, le GRAHN, l'ISTEAH et des collègues professeurs-chercheurs pour une meilleure compréhension, orientation et animation de la vie étudiante et de la vie enseignante dans le Réseau des UPR.

Cette publication annonce donc la poursuite de notre collaboration dans les prochaines décennies et constitue un appel à d'autres partenaires potentiels à se joindre à nous pour aller de l'avant dans ce magnifique combat pour l'éducation d'excellente qualité au service de la culture de la paix et du développement intégral.

Ainsi, ensemble, nous arriverons peu à peu à doter Haïti d'un système adapté d'enseignement supérieur de rang mondial à même de l'aider à améliorer la compétitivité de ses entreprises et à mieux jouer son rôle dans le développement durable de ses collectivités territoriales et la sauvegarde de notre village planétaire qui est aussi notre « maison commune », pour le bien-être des générations montantes. ■

**Marc Prou, Ed.D.**, co-fondateur et directeur exécutif de l'Association d'études haïtiennes (HSA) est professeur associé d'Études africaines et caribéennes à l'Université du Massachusetts, Boston. Il est également chercheur associé et directeur du centre de formation InnovEd-ISF à l'Université Quisqueya. [marc.prou@umb.edu](mailto:marc.prou@umb.edu)

**Yves VOLTAIRE, Ph.D.** est co-fondateur de l'Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC), qu'il a dirigé de 2006 à 2013, et de l'Université Publique des Nippes (UPNip) dont il est le recteur depuis 2014. Membre du conseil d'administration de l'Association des Etudes Haïtiennes (*Haitian Studies Association*), il a fait ses études doctorales en sociologie à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Paris. Il détient également un Master en théologie biblique et études juives (Jérusalem), en relations internationales (Paris) et en psycho-éducation (Montréal). Originaire de Miragoâne, où il a fait ses études classiques, il a été formé en philosophie et en théologie au Grand Séminaire Notre-Dame d'Haïti. Co-fondateur de la paroisse de Paillant, il est actuellement prêtre aumônier de la pastorale universitaire et coordonnateur des écoles catholiques du diocèse d'Anse-à-Veau et de Miragoâne. Il a publié divers articles sur les relations haïtiano-dominicaines, sur l'enseignement supérieur et sur l'éducation environnementale, notamment dans le *Journal of Haitian Studies*. [yvoltaire@gmail.com](mailto:yvoltaire@gmail.com)